

N.º 81 Du 29 brumaire an 12.

Laissez passer librement Pierre Maisonneuve natif de Crandelle domicilié à Crandelle département de Cantal âgé de 15 ans, taille 5 m. 62 m. cheveux et sourcils noirs yeux bruns front moyen nez droit et petite bouche menton rond. visage ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º

allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de l'avis du maire de Crandelle en date du 28 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant à Avilla et du citoyen Jean Baptiste Brive demeurant à Crandelle lesquels ont signé avec nous.

Maisonneuve

Chablat Brive

N.º 82 Du 2 jour

Laissez passer librement Bernard Pradel natif de Crandelle domicilié à Crandelle département de Cantal âgé de 31 ans, taille 1 m. 74 m. cheveux et sourcils châtains yeux bruns front droit nez bien fait bouche moyenne menton rond. visage long inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º

allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de l'avis du maire de Crandelle en date du 28 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant à Avilla et du citoyen Jean Baptiste Brive demeurant à Crandelle lesquels ont signé avec nous.

Pradel

Chablat Brive

N.º 83 Du 2 jour

Laissez passer librement Jean Dav natif de Crandelle domicilié à Crandelle département de Cantal âgé de 18 ans, taille 1 m. 70 m. cheveux et sourcils châtains gris yeux bruns front droit nez aquilain bouche grande menton fourchu visage oval maigre et ridé inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º

allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de l'avis du maire de Crandelle en date du 28 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant à Avilla et du citoyen Jean Baptiste Brive demeurant à Crandelle lesquels ont signé avec nous.

Dav

Chablat Brive